Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260629-2026062904-DE

DÉLIBÉRATION N°2026062904
CORRESPONDANT DÉFENSE DE LA DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE DES CÔTES D'ARMOR

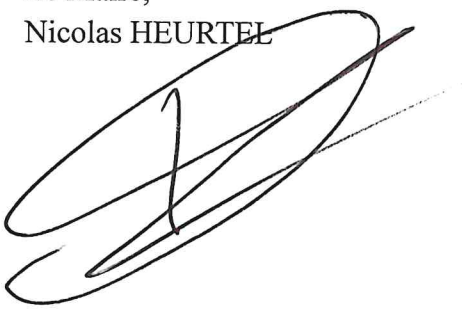
Monsieur le Maire informe de Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un correspondant défense de la délégation militaire départementale des Côtes d'Armor.
Il est proposé au Conseil Municipal M. Daniel SANTIER.

APRÈS avoir échangé, le Conseil Municipal avec une abstention (Daniel SANTIER),

DÉSIGNE M. Daniel SANTIER correspondant défense de la délégation militaire départementale des Côtes d'Armor.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas HEURTEL



La secrétaire,
Céline LE DORÉ



Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260629-2026062904-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

Date de convocation 24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 juin à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORÉ, Matthieu SAINT-CAST, , M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, M. Anthony MORO, Mme Christelle BLANCHARD, Mme Soizic VALLÉE, M. Dominique HALAIS, Mme Adeline LORANT, Mme Marygold ULTRÉ, M. Ludovic COTARD, M. Jean-Jacques BRYCKAERT, M. Daniel SANTIER, Mme Géraldine JOUANY (arrivée 19h44)

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Léone LE PROVOST (procuration à Jean-Jacques Bryckaert) Mme Anne-Sophie AUDOUARD (procuration à M. Anthony MORO)

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame *Céline LE DORÉ* a été nommée secrétaire de séance